



Bulletin Officiel

Saison 2025-2026

15 janvier 2026



Au sommaire cette semaine

ADMINISTRATIF

- HORAIRES MAISON DE L'OVALIE DE CLERMONT FERRAND
- CD69

SPORTIF

- CHALLENGE FÉDÉRAL M15
- LUTTE CONTRE LES INCIVILITÉS ET LES VIOLENCES
- GESTION JOUR DE MATCH
- STAGE LA PLAGNE RUGBY ACADEMIE
- CALENDRIER ONLY SEVEN'S ACADEMY
- FORMATION ATTESTATION DE QUALIFICATION AU SPORT ADAPTÉ (AQSA)
- CAHIER DES CHARGES : FINALES REGIONALES SEVEN JEUNES

CLUBS

TOURNOIS EDR

BULLETIN DES OFFICIELS DE MATCHS

PROCÈS VERBAUX

CALENDRIER

PARTENAIRES

Administratif

NEW

HORAIRES MAISON DE L'OVALIE DE CLERMONT FERRAND

Les horaires de la Maison de l'Ovalie de Clermont-Ferrand ont été modifiés.
Veuillez trouver ci-joint les nouveaux horaires d'accueil :

9h00 - 13h00

14h00 - 17h00

NEW

CD69

Nous vous informons que Bernard FERRITI a **quitté** ses fonctions de Président du Comité Départemental du Rhône.

Patrick BAYLE est désormais à la présidence du Comité Départemental.

rugby-69@orange.fr

Sportif

NEW **CHALLENGE FEDERAL M15**

La deuxième journée de la seconde phase du “Challenge Fédéral M15 Rugby Pour Elles” aura lieu le **samedi 24 janvier 2026**

Pour la seconde journée de la phase 2, **huit plateaux** seront organisés, regroupant entre 3 et 5 équipes, sur des critères de proximité.

Les différents plateaux :

- Plateau 1 - Saint-Julien-en-Genevois (74)
- Plateau 2 - Chassieu (69)
- Plateau 3 - Vif (38)
- Plateau 4 - La Roche de Glun (26)
- Plateau 5 - Montmeyran (26)
- Plateau 6 - Luzinay (38)
- Plateau 7 - Saint-Flour (15)
- Plateau 8 - Cisternes-La-Forêt (63)

Retrouvez sur le lien ci-joint les différentes équipes participantes :

EQUIPES - CHALLENGE FÉDÉRAL



Sportif

NEW

LUTTE CONTRE LES INCIVILITÉS ET LES VIOLENCES

Dans le cadre de la **lutte contre les incivilités et les violences sur les terrains**, nous rappelons la nécessité d'exemplarité des personnes admises sur le banc de touche. En effet, le comportement du banc peut influencer négativement le déroulé des rencontres. Nous vous rappelons ci-dessous les sanctions qui peuvent être infligées en cas de non-respect des règlements :

RÈGLE 9 - JEU DELOYAL

4.3 - Toute personne admise sur le banc de touche peut se voir infliger par l'arbitre, directement ou à la demande du représentant fédéral, un carton JAUNE ou un carton ROUGE. Cette décision peut intervenir à la suite

- De la sortie intempestive de la zone qui lui est affectée,
- De son comportement publiquement contestataire ou antisportif,
- De ses paroles déplacées adressées à l'un des officiels du match.

4.3.1 - Dans le cas d'un carton JAUNE, la personne sanctionnée est autorisée à rester sur le banc de touche, mais elle est suspendue temporairement de toute fonction. Dès lors, l'arbitre demandera au capitaine de l'équipe concernée de faire sortir un de ses coéquipiers de l'aire de jeu (sauf un joueur de 1ère ligne) pour la durée de l'exclusion temporaire du dirigeant fautif. Le joueur ainsi désigné prendra place sur le banc de touche de son équipe.

Sanction : Pénalité à l'endroit où le jeu aurait dû reprendre.

Sportif

4.3.2 - Dans le cas d'un carton ROUGE qui signifiera son exclusion DEFINITIVE, la personne sanctionnée devra alors quitter l'enceinte de jeu sans délai et ne pourra en aucun cas être remplacée sur le banc de touche. Dès lors, l'arbitre demandera au capitaine de l'équipe concernée de faire sortir un de ses coéquipiers de l'aire de jeu (sauf un joueur de 1ère ligne) jusqu'à la fin de la rencontre. Le joueur ainsi désigné prendra place sur le banc des remplaçants de son équipe et celle-ci jouera avec un joueur en moins pendant le reste de la partie. Le joueur sorti sur désignation de son capitaine pourra cependant revenir en jeu dans le cadre d'un remplacement. Si le capitaine choisit de faire sortir un joueur évoluant en mêlée (autre qu'un joueur de 1ère ligne), les mêlées ordonnées se dérouleront alors en équilibre numérique pendant toute la durée qui s'impose.

Sanction : Pénalité à l'endroit où le jeu aurait dû reprendre.

4.3.3 - Il est à noter que le comportement du banc de touche doit s'analyser de manière collective.

4.3.4 - Toute personne admise sur le banc de touche et figurant également sur la liste des remplaçants (voir disposition spécifique F.F.R. de la Règle 6 - point A.4.5 et A.4.7) et qui est exclu temporairement ou définitivement par l'arbitre dans sa fonction de dirigeant ne pourra en aucun cas participer à la rencontre en cours en tant que joueur. En cas d'exclusion temporaire, cette non-participation est limitée à la durée de l'exclusion. Si la personne admise sur le banc de touche est exclue temporairement dans sa fonction de dirigeant, puis exclu temporairement en tant que joueur, l'arbitre appliquera la procédure indiquée au point 1.2.3.

GESTION JOUR DE MATCH

Pour les compétitions régionales UNIQUEMENT, la Ligue Auvergne Rhône-Alpes a décidé de laisser la possibilité aux Représentants Fédéraux qui le souhaite de déléguer JDM à une personne VOLONTAIRE.

Les RF veilleront à la bonne saisie des scores, cartons et blessés.

Sportif

NEW

STAGE LA PLAGNE RUGBY ACADEMIE

Le **Stage La Plagne Rugby Académie** revient pour sa 5ème édition en partenariat avec la Station La Plagne (73) !

Deux sessions seront organisées :

- **Du 5 au 11 juillet 2026**
- **Du 16 au 22 août 2026**

Les stages sont accessibles uniquement pour les licencié(e)s né(e)s de 2011 à 2015 pour les filles de 2012 à 2015 pour les garçons .

Pour chacune des sessions, il y a la possibilité d'un hébergement sur place. Les jeunes joueurs et joueuses seront accompagnés d'encadrants diplômés.

Attention : le nombre de places est limité !

Les inscriptions se font via le lien ci dessous :

**INSCRIPTIONS - STAGE LA
PLAGNE RUGBY ACADEMIE**

STAGES LA PLAGNE RUGBY ACADEMIE

5ème ÉDITION

NOUVEAUTÉ : 2 STAGES !
DU 5 AU 11 JUILLET 2026
& DU 16 AU 22 AOÛT 2026

Ouvert aux licencié.e.s M12 et M14 garçons
& M12 et M15 filles

Station La Plagne (73), à 2 000 mètres d'altitude !

Séances sportives & activités extra-rugby

PLACES LIMITÉES !

INSCRIPTION

LA PLAGNE PARADISI x RUGBY AUVERGNE RHÔNE-ALPES

*Règlement possible en 1x, 4x ou 10x pour les inscriptions en ligne

Sportif

NEW

CALENDRIER DE L'ONLY SEVEN'S ACADEMY

Retrouvez le **calendrier de la saison 2025-2026** des équipes de **l'Only Seven's Academy** !

ONLY SEVEN'S Academy

CALENDRIER

Saison 2025-2026

- WINTER SEVENS** 21 & 22 Février
- 30 & 31 Mai
- 13 & 14 Juin
- SEVENS RUGBY** 13 & 14 Juin
- LANDES SEVENS CUP** 20 & 21 Juin
- TOURNOI DE CŒUR 7** 27 & 28 Juin
- MED SEVENS** 4 & 5 Juillet

SG AUVERGNE RHÔNE ALPES | La Région Auvergne Rhône Alpes | LA PLAGNE | TRANSPORTS T.S.E. FRANCE | rugby AUVERGNE RHÔNE - ALPES

TOUT SAVOIR SUR L'ONLY

Sportif

FORMATION ATTESTATION DE QUALIFICATION AU SPORT ADAPTÉ (AQSA)

La Ligue Auvergne Rhône-Alpes de Rugby, en partenariat avec la Fédération Française du Sport Adapté (FFSA), a le plaisir de vous informer de la mise en place de la formation “**Attestation de Qualification au Sport Adapté**”. L'AQSA est une formation complémentaire qui favorise l'acquisition de compétences pour intervenir auprès de personnes déficientes intellectuelles ou atteintes de troubles psychiques. Elle permet d'encadrer en toute sécurité un public en situation de handicap mental ou présentant des troubles du comportement.

Cette formation s'adresse aux **professionnels du secteur sportif** (éducateurs sportifs, enseignants d'EPS, entraîneurs, animateurs de clubs bénévoles, etc.)

Dates prévues :

du 2 au 4 février 2026
du 23 au 25 février 2026

Lieu : **Maison de l'Ovalie – Chaponnay (69)**

Durée : 6 jours (42 heures, format 3 X jours)

Objectifs de la formation :

- Acquérir des compétences d'animation et d'entraînement auprès du public en situation de handicap mental ou psychique.
- Obtenir une certification complémentaire dans sa discipline pour l'accueil de ce public.

Prérequis :

- Avoir 18 ans
- Être titulaires d'un Brevet Fédéral ou CQP ou un diplôme d'Etat – BEES, BPJEPS, DEJEPS – ou diplôme STAPS
- Être en situation d'encadrement d'un collectif dans un club
- Prendre connaissance et accepter le règlement intérieur de la formation

Sportif

Intéressé par cette formation ? Envoyez-nous un mail avec vos coordonnées complètes et votre club d'affiliation pour plus d'informations !

Les inscriptions se font jusqu'au **16 janvier 2026**

mathilde.lazarko@ligueaura-ffr.frr



Formation ATTESTATION DE QUALIFICATION AU SPORT ADAPTÉ



Maison de l'Ovalie de Chaponnay (69)



2 au 4 février 2026 & du 23 au 25 février 2026

6 jours pour 42h de formation

Possibilité d'un accompagnement par la Ligue pour constituer les dossiers AFDAS pour la prise en charge des frais pédagogiques.



Acquérir des compétences d'animation et d'entraînement auprès du public en situation de handicap mental ou psychique.

Obtenir une certification complémentaire dans sa discipline pour l'accueil de ce public.

Prérequis :

- Avoir 18 ans
- Être titulaires d'un Brevet Fédéral ou CQP ou un diplôme d'Etat – BEES, BPJEPS, DEJEPS – ou diplôme STAPS
- Être en situation d'encadrement d'un collectif dans un club
- Prendre connaissance et accepter le règlement intérieur de la formation

Intéressé par cette formation ?

Envoyez-nous un mail avec vos coordonnées complètes et votre club d'affiliation pour plus d'informations !

✉ mathilde.lazarko@ligueaura-ffr.frr



Formation accessible aux salariés des structures associatives.



La Région
Auvergne-Rhône-Alpes



Sportif

NEW

CAHIER DES CHARGES : FINALES REGIONALES SEVEN JEUNES

La journée des finales régionales seven jeunes aura lieu le **vendredi 1er mai 2026**.

Votre club/CD peut candidater à l'organisation de cette journée des finales.

Pour cela, merci de prendre en compte le cahier des charges suivant :

CAHIER DES CHARGES FINALES SEVEN JEUNES

Comme dans le cadre des finales régionales jeunes, la vente d'alcool sera interdite sur cet événement.

Si vous souhaitez recevoir ces finales, merci d'envoyer votre candidature à l'adresse mail suivante :

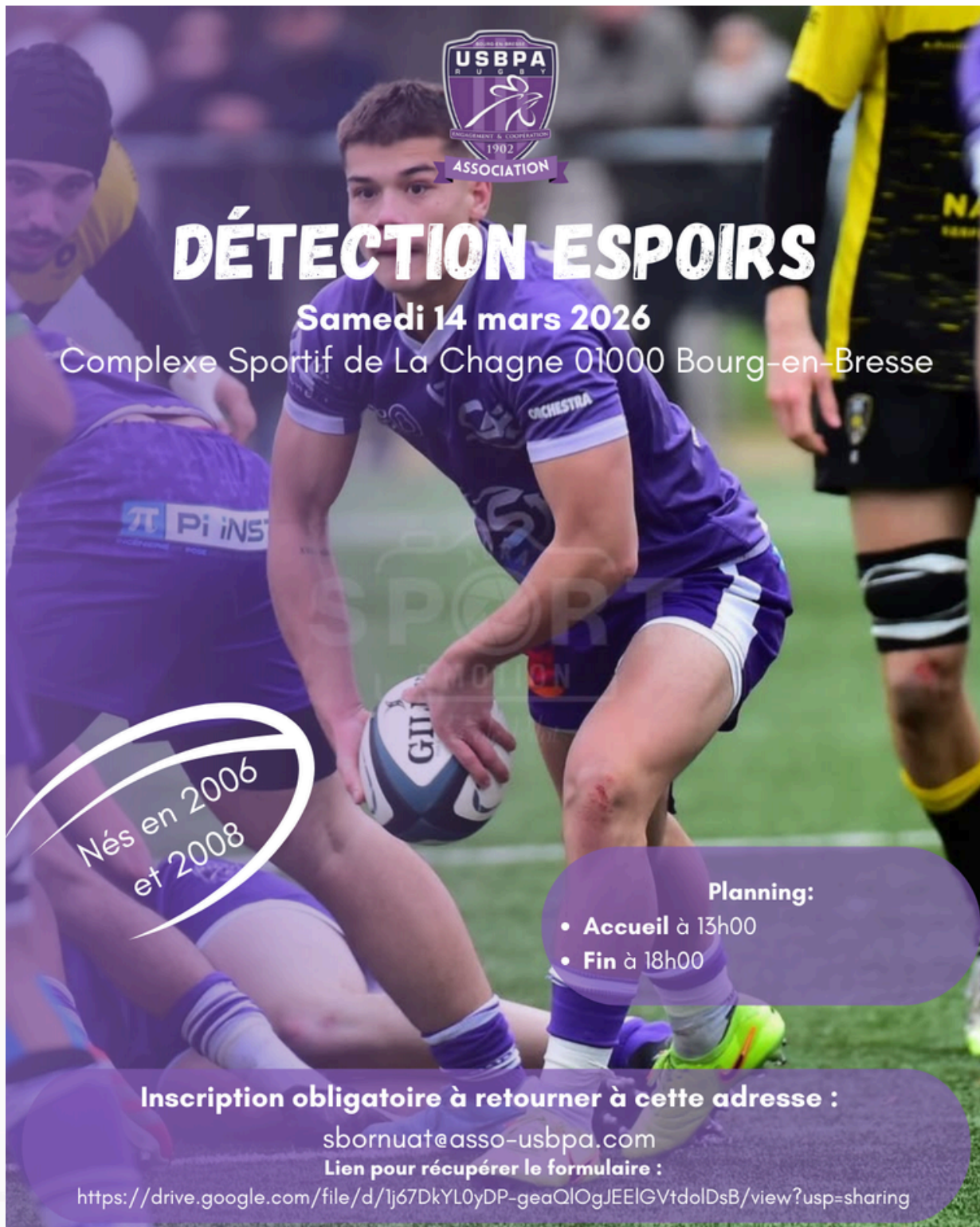
lana.droquet@ligueaura-ffr.fr

avant le

15 février 2026

Clubs

UNION SPORTIVE BRESSANE PAYS DE L'AIN



USBPA
RUGBY
FEDERATION & COOPERATION
1902
ASSOCIATION

DÉTECTION ESPOIRS

Samedi 14 mars 2026
Complexe Sportif de La Chagne 01000 Bourg-en-Bresse

Nés en 2006
et 2008

Planning:

- Accueil à 13h00
- Fin à 18h00

Inscription obligatoire à retourner à cette adresse :
sbornuat@asso-usbpa.com
Lien pour récupérer le formulaire :
<https://drive.google.com/file/d/1j67DkYL0yDP-geaQlOgJEEIGVtdolDsB/view?usp=sharing>

Tournois EDR 2025 - 2026

Vous trouverez au lien suivant la liste des **tournois Ecole de Rugby** validés par la Ligue pour la saison 2025-2026 :

TOURNOIS EDR

Bulletin des Officiels de matchs

Vous trouverez au lien suivant le bulletin des officiels de matchs publié chaque semaine :

NEW

BULLETIN DES OFF. DE MATCHS

Procès verbaux

Vous trouverez au lien suivant les procès verbaux du Bureau Directeur de la Ligue :

PROCES VERBAUX

Calendrier

JANVIER

Jeudi 15	Cérémonie des vœux à Montbonnot (38)
Mardi 20	Cérémonie des vœux à Clermont Ferrand (63)
Samedi 24	Journée 2 Challenge Rugby pour Elles
Samedi 31 et dimanche 1er	Tournoi des 5ommets à La Plagne (73)

FEVRIER

Lundi 2 et mardi 3	Formation AQSA à Chaponnay (69)
Samedi 7	Journée 3 Challenge Rugby pour Elles
Lundi 16 et mardi 17	Formation Civique et Citoyenne à Chaponnay (69)
Samedi 21 et dimanche 22	Winter Seven's à Blagnac (31)

Merci à nos partenaires



FFR



LA PLAGNE
Paradiski

